



Municipalité
de
Saint-Jacques

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES
MRC DE MONTCALM

RÈGLEMENT NUMÉRO 005-2018

RÈGLEMENT ORDONNANT L'OUVERTURE DE LA RUE SINCERNY ET L'ATTRIBUTION DES NUMÉROS CIVIQUES DES RÉSIDENCES À Y ÊTRE CONSTRUITES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à l'ouverture d'une rue municipale ;

ATTENDU QU' avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 15 janvier 2018 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté par madame Isabelle Marsolais à la séance du conseil tenue le 15 janvier 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que le règlement numéro 005-2018 soit adopté, sans changement, qu'il soit statué, décrété et ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 **OUVERTURE DE RUE**
Il sera ouvert, confectionné et entretenu, la « Rue Sincerny » sur le terrain portant le numéro de cadastre 4 288 201.

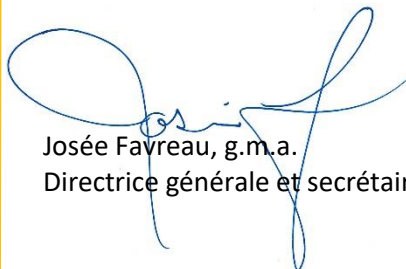
L'annexe « A » est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était au long reproduite.

ARTICLE 3 **NUMÉROTAGE**
La désignation des numéros, pour les futures constructions, sera sous le contrôle exclusif de la Municipalité de Saint-Jacques et elle se fera par l'inspecteur municipal lors de l'émission du permis de construction. De plus, il devra être prévu que des numéros soient laissés entre chacune des résidences construites ou lots vacants, afin de pouvoir donner des numéros aux futures constructions.

ARTICLE 4 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 FÉVRIER 2018.

Avis de motion :	15 janvier 2018
Adoption du projet de règlement :	15 janvier 2018
Adoption du règlement :	5 février 2018
Avis public et affichage du certificat de publication :	6 février 2018
Entrée en vigueur du règlement :	6 février 2018


Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière


Pierre La Salle
Maire

